

Communiqué de presse

Zurich, le 23 juin 2021

Collecte de capitaux du groupe de placement SFP AST Swiss Real Estate

- **Délai de souscription : du 23 juin 2021 au 7 juillet 2021**
- **Volume cible : CHF 50 - 80 millions**
- **Libération : 14 juillet 2021**

Pour le groupe de placement SFP AST Swiss Real Estate, SFP Fondation de placement effectue une collecte de capitaux à raison d'un volume cible de CHF 50 à 80 millions durant la période du 23 juin au 7 juillet 2021.

Le capital supplémentaire sera affecté au développement complémentaire du portefeuille. Cinq biens d'une valeur de près de CHF 74 millions sont liés, de sorte que le transfert de leur propriété devra avoir lieu aussi rapidement que possible après réception des fonds. Par ailleurs, un capital étranger est à disposition pour un développement complémentaire ciblé du portefeuille. Dans le cadre de la diversification, les immeubles situés sur des emplacements attractifs et très rentables en termes de cash-flow se voient accorder une haute priorité.

Les investisseurs SFP AST Swiss Real Estate ont accès à un portefeuille immobilier profitable et détenu directement qui comporte au minimum 40% d'immeubles résidentiels et au minimum 40% de locaux commerciaux. Le portefeuille comprend 15 immeubles situés en Suisse et présente une valeur vénale actuelle d'environ CHF 223 millions.

Des investisseurs tant existants que nouveaux qui peuvent investir dans des fondations de placement exonérées d'impôt conformément à la législation suisse et aux statuts de SFP Fondation de placement peuvent participer à la collecte de capitaux.

Informations relatives à la collecte de capitaux

Volume	Volume cible : CHF 50 - 80 millions
Volume de souscription	Au minimum 100 droits à titre irréductible
Prix indicatif d'émission	CHF 1 106.50 y.c. 1.00% de commission d'émission et 0.25% de commission de distribution
Commission d'émission	Une commission d'émission de 1.00% est prise en compte dans le prix indicatif d'émission.
Cette commission est portée au crédit du patrimoine du groupe de placement	Cette commission est portée au crédit du patrimoine du groupe de placement.
Date de libération (valeur)	14 juillet 2021
Numéro de valeur / ISIN	43 753 274 / CH0437532747
Procédure d'attribution	Les souscriptions de jusqu'à 500 droits sont irréductibles. En cas de sursouscription, les souscriptions restantes peuvent être réduites proportionnellement.
Délai de souscription	Lancement : 23 juin 2021 Fin : 7 juillet 2021 (12h00)

Informations complémentaires

Des détails complémentaires sur l'univers des placements, les instructions d'investissement et les conditions-cadres de SFP AST Swiss Real Estate peuvent être consultés dans le prospectus respectif, sur le site www.sfp-ast.ch. Le groupe de placement est ouvert à tout moment.

[Download Fact-sheet d'émission \(PDF\)](#)

[Download Présentation collecte de capitaux \(PDF\)](#)

Plus d'informations

Dr. Gregor Bucher
Directeur

SFP Fondation de placement
+41 43 344 74 27
bucher@sfp.ch

Urs Kunz
Head Client Relationship Management & Marketing

Swiss Finance & Property SA
+41 43 344 61 31
kunz@sfp.ch

Matthias Flückiger
Portfolio Manager
Swiss Finance & Property Funds SA
flueckiger@sfp.ch

SFP Fondation de placement

SFP Fondation de placement propose trois groupes de placement. La direction est déléguée à Swiss Finance & Property Group AG, l'administration de la fortune à Swiss Finance & Property Funds SA. Il est possible d'obtenir le prospectus, les statuts, le règlement et les directives de placement ainsi que le rapport annuel respectivement actuel et les factsheets auprès de SFP Fondation de placement. Sont admises en tant qu'investisseurs directs les institutions de prévoyance exonérées d'impôts domiciliées en Suisse et les personnes morales qui gèrent des placements collectifs d'institutions de prévoyance exonérées d'impôts, qui sont assujetties à la surveillance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) et qui investissent exclusivement des fonds pour ces institutions dans la Fondation de placement. Vous trouverez de plus amples informations sur www.sfp-ast.ch/fr/.

Disclaimer

Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations relatives au futur, par exemple des attentes, des plans, des intentions ou des stratégies concernant l'avenir. De telles déclarations sont soumises à des incertitudes et à des risques. Par conséquent, le lecteur doit être conscient que ces déclarations peuvent différer des événements futurs réels. Toutes les déclarations de ce communiqué de presse orientées vers le futur reposent sur des données à la disposition de Swiss Finance & Property SA au moment de sa publication. La société décline toute obligation de mettre à jour les déclarations prospectives du présent communiqué de presse à une date ultérieure en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres. Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus au sens du code suisse des obligations et de la loi fédérale sur l'investissement collectif. Les décisions d'investissement doivent être prises exclusivement en se fondant sur le prospectus d'émission du groupe de placement, qui présente les risques liés à un placement, ainsi que sur les documents de SFP Fondation de placement. Ce communiqué de presse n'est pas destiné à une mise en circulation hors de la Suisse. Il ne s'agit pas d'une offre relevant d'une juridiction conformément à laquelle une telle offre n'est pas recevable ou est soumise à une obligation d'enregistrement ou d'autorisation. Le présent communiqué de presse, copies incluses, ne doit pas être envoyé ou emporté ou distribué aux Etats-Unis ou remis à des « US-Person » (au sens de la Régulation S de l'US Securities Act de 1933 dans sa version respectivement en vigueur). Des parts de placement collectifs de capitaux ne doivent être ni proposées, ni vendues, ni livrées aux Etats-Unis et sur leurs territoires. Des parts du fonds ne doivent être ni proposées, ni vendues, ni livrées à des citoyens des Etats-Unis ou à des personnes ayant leur domicile ou leur siège aux Etats-Unis et/ou à des personnes physiques ou juridiques dont les revenus et/ou recettes, indépendamment de leur origine, sont assujetties à l'impôt sur le revenu étasunien, ainsi qu'à des personnes considérées comme ayant qualité de « US-Person » conformément à la Régulation S de l'US Security Act de 1933 et/ou à l'US Commodity Exchange Act dans la version respectivement applicable. Il en est de même concernant les Etats et pays dans lesquels une telle distribution est interdite.